

Québec, le 17 mai 2004

Envoi par courriel : asavard@mtq.gouv.qc.ca
et par télécopieur : (418) 646-0003

Monsieur André Savard, urbaniste
Direction de Québec
Service des inventaires et du plan
475, boulevard de l'Atrium, 4e étage
Québec (Québec) G1H 7H9

Objet : Projet de prolongement de l'axe du Vallon

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 4, 5 et 6 mai derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes :

- 1) Est-ce que vous pourriez nous fournir le document suivant : Gaudreau (1999) Étude hydrologique de la rivière du Berger (cité dans le PR5.1, question 2.3.3).
- 2) Dans l'optique d'un développement résidentiel faisant suite au prolongement de l'axe du Vallon, tel que décrit sur la carte fournie par le promoteur, serait-il possible de fournir à la commission les coefficients d'emprise au sol (CES), les coefficients d'occupation du sol (COS), les marges de recul avant, arrière et latérales des futurs bâtiments, et ce, pour chaque type de densité prévue ?
- 3) Les coûts d'entretien du nouveau tronçon seraient de 40 000 \$/an. Qu'est-ce que cette somme inclut ?
- 4) Les coûts (infrastructures, entretien, services) requis pour le développement des secteurs autour de l'axe seraient de 2 millions de dollars pour le secteur nord et de 50 000 \$ pour le secteur sud. Est-ce que cette somme inclut les coûts d'entretien des nouvelles infrastructures (rues résidentielles, égout, aqueduc) dans les secteurs qui seront développés ?
- 5) Dans les deux cas (prolongement de l'axe comme tel et infrastructures dans les nouveaux développements), est-ce qu'une analyse de coûts du cycle de vie des infrastructures a été faite ? Si oui, peut-elle être déposée ?

- 6) Quelle est la fréquentation actuelle et projetée (2021) du parc de l'Escarpement (nombre de visiteurs et types d'activités selon les saisons de l'année) ?
- 7) Quelle est la superficie totale qui sera déboisée par le développement résidentiel et commercial projeté dans la zone d'étude ?
- 8) Les inventaires supplémentaires concernant les plantes rares (espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être menacées) ont-ils été réalisés à ce jour (p. 31 du document PR3.2) ? Sinon, ces inventaires sont-ils prévus à très court terme et pourrait-on en connaître les résultats ?
- 9) Quel est le revenu prévu pour la Ville de Québec associé aux taxes foncières du développement résidentiel projeté dans la zone d'étude ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 25 mai 2004, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 1^{er} juin prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

